

# Aviculture : une cadence de production toujours soutenue

■ En 2018, le secteur a produit 570 000 tonnes de viande de poulet, 100 000 tonnes de viande de dinde et 5,8 milliards unités d'œufs de consommation ■ Cinq mille emplois créés en 2018 ■ L'aval du secteur est perturbé par l'informel.

La production avicole a poursuivi sa montée en puissance en 2018. D'après les chiffres communiqués par la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA) exclusivement à *La Vie éco*, tous les indicateurs de production sont au vert ou presque. En effet, la production de viandes de poulet a atteint 570 000 tonnes, en augmentation de 3,6% par rapport à 2017. Celle des viandes de dinde augmenté de 11,1% à 100 000 tonnes en 2018. S'agissant des œufs de consommation, ceux-ci

ont augmenté de 5,5% à 5,8 milliards d'unités durant la même année. Côté consommation, celle des viandes de volailles a augmenté, en 2018, de 4,1% à 20,1 kg par an et par habitant alors que celle des œufs a crû de 4,4% à 188 unités par an et par habitant.

Pour sa part, l'export des œufs à couver de poulet a grimpé de 15,3% à 21,3 millions d'unités. Résultat : le chiffre d'affaires et les investissements cumulés ont augmenté en 2018, respectivement de 8,8% à 31 milliards de DH et de 7,5% à 12,9

milliards de DH. N'étant pas en reste, l'emploi a été soutenu par la création de 5 000 postes additionnels, soit une augmentation de 3,4% par rapport à 2017.

## Les tueries traditionnelles fournissent 90% des viandes de volailles

«Avec ces performances, nous allons dépasser les objectifs fixés par le contrat-programme du secteur avicole», commente Chaouki Jerarri, directeur de la FISA. Mieux encore, l'amont productif du secteur avicole peut doubler les volumes de production en six



mois, si le marché s'y prête. C'est dire que le potentiel de développement n'a pas encore été libéré. La raison ? L'aval du secteur avicole (abattage, transport, transformation et commercialisation) - tout comme celui de la majorité des filières agricoles - est toujours marqué par l'informel. En clair, le coup de pouce du Plan Maroc Vert au secteur reste en deçà des attentes. «L'intérieur et les élus qui gèrent les marchés de gros et le commerce de proximité ont d'autres priorités, et c'est tout à fait compréhensible», explique le directeur de la FISA. Allusion

à peine voilée aux tueries traditionnelles (*riyachates*) qui échappent toujours au contrôle de l'ONSSA. Celles-ci concentrent plus de 90% des viandes de volailles consommées au Royaume.

«Nous avons proposé un cahier des charges, qui a été révisé à la demande des parties prenantes pour qu'il soit applicable et peu contraignant. Celui-ci est ficelé et a été déjà communiqué aux départements concernés. Nous attendons toujours la publication d'une note circulaire adressée aux walis pour que la remise à niveau démarre. L'objectif est d'intégrer les tueries et de les rendre salubres en respectant un minimum de normes d'hygiène», précise M. Jerrari.

Cela, sans compter les tares au niveau du transport dont essentiellement le transport en cages de bois contrairement à ce que préconise la réglementation, à savoir les cages en plastique. De même que pour les marchés de gros dont la gestion reste encore caduc ■

MEHDI JAOUHARI

## Conjoncture

### Des prix en baisse depuis le début de l'année

Les prix du poulet vif se situent actuellement entre 8,50 et 9,50 DH. «Des prix trop bas qui s'expliquent par plusieurs facteurs, dont un déséquilibre entre l'offre et la demande», indique le directeur de la FISA. De manière générale, les rapports

entre prix de vente du poulet et de la dinde (vifs départ ferme) et le prix de revient ne cessent de baisser. Ceux-ci ont baissé respectivement à 0,87 DH et 0,99 DH en 2017 contre 0,93 DH et 1,05 DH en 2010 ■